

Association Indépendante des Parents d'Élèves  
Fédération des Conseils de Parents d'Élèves  
du collège Saint-Exupéry de La Montagne  
rue Saint-Exupéry  
44620 La Montagne  
parents.st.exupery@free.fr

La Montagne, le 29 février 2016

Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale  
de la Loire Atlantique  
8 rue du Général Margueritte  
B.P. 72616  
44326 NANTES CEDEX 3

**Objet : Dotation Horaire Globale 2016**

Monsieur le Directeur Académique,

Le 1<sup>er</sup> février dernier, le conseil d'administration du collège Saint-Exupéry de La Montagne a examiné l'emploi de la dotation horaire globale. En raison des incertitudes liées à la mise en place de la réforme du collège et bien qu'elle semble permettre la stabilité de l'équipe enseignante, nous nous sommes abstenus lors du vote de sa répartition.

Ainsi, nous dénonçons la diminution de la D.H.G. que vous avez octroyée au collège pour l'année scolaire 2016-17.

En effet, vous basez votre dotation sur un effectif de 425 élèves, alors que le collège en compte 445 aujourd'hui. Cela signifie que vous n'envisagez que des départs et que vous faites fi des arrivées de nouveaux habitants et des dérogations. Votre logique comptable est totalement déconnectée des réalités du terrain en faisant abstraction des éléments suivants :

- afin d'assumer une part de la forte croissance démographique de l'agglomération nantaise, les différentes communes du secteur de recrutement du collège réalisent des projets immobiliers importants, notamment un lotissement de 110 logements à Saint-Jean-de-Boiseau ;
- la suppression de la classe bilangue au collège du Pellerin se traduira inévitablement par un apport supplémentaires d'élèves germanophones au collège de La Montagne ;
- la configuration particulière du collège, construit pour un effectif de 400 élèves, dont seulement sept classes sont dimensionnées pour accueillir jusqu'à 30 enfants.

Nous dénonçons cette situation qui entraînerait des classes à 27 ou 28 élèves en 6<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, au mépris total de la sécurité de l'ensemble des usagers de l'établissement et de la qualité des enseignements.

Nous avons également de sérieuses interrogations sur l'application de la réforme du collège avec des moyens encore en baisse.

Notre alerte n'est malheureusement pas une vue de l'esprit de parents d'élèves catastrophistes, mais s'appuie sur des faits avérés. En effet, la préparation des conseils de classes de décembre puis leur tenue ont confirmé une dégradation générale de l'ambiance au sein du collège et des conditions d'enseignement depuis la rentrée :

- difficultés de gestion des classes, quels que soient les niveaux ;
- en particulier pour les 4<sup>e</sup>, où les enfants sont 30 par classe du fait de votre décision de supprimer une division à la rentrée, les enseignants ont des difficultés à s'appuyer sur les "élèves moteurs", car ces derniers souffrent comme les autres du sureffectif ;

- impossibilité de mettre en place un travail différencié ;
- conflits entre enfants, provocations, intimidations ;
- multiplication des commissions éducatives et des conseils de discipline (exclusions temporaires et définitives).

Notre propos n'est pas de "noircir le tableau" ; nous nous contentons malheureusement de constater les faits et de vous alarmer sur une situation réellement préoccupante. Il n'est également, et évidemment, pas question de blâmer ni les enseignants, ni l'équipe administrative qui font au mieux avec les moyens octroyés.

Nous tenons donc à vous informer que nous serons particulièrement vigilants quant à l'octroi de moyens suffisants pour garantir des conditions décentes d'accueil des élèves et pour assurer un enseignement de qualité au sein du collège Saint-Exupéry de La Montagne.

Notre attention portera également sur les inscriptions, notamment, sur celles " de dernière minute " et sur les dérogations légitimes.

Nous nous permettons de vous rappeler la forte mobilisation lors de la dernière rentrée scolaire, lorsque vous aviez décidé de supprimer deux divisions dans le collège, malgré l'effectif constant (quatre enfants en moins). Cela avait permis de mobiliser l'ensemble des parents et des enseignants. Pour mémoire, la participation aux élections des représentants des parents d'élèves avait connu une augmentation de 6 points par rapport à l'année précédente avec 40,4 % de votants alors que la moyenne nationale était de 24,2 %.

Afin de vous présenter les particularités de l'établissement, nous vous invitons à nous proposer une date de rencontre au collège dans les meilleurs délais.

Souhaitant vivement que l'État mette ses actes en cohérence avec son discours, afin de maintenir une école publique, laïque et de qualité, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations respectueuses.

Gilles BUISSON  
Président de l'A.I.P.E.

Laurent GAILLET  
Représentant F.C.P.E.